

**ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**  
**Procès-verbal du conseil d'école n°1- lundi 18 octobre 2021**

**Présents :**

**Maire :** M. NIVELLE Laurent

**Élus :** M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre, Mme PE Dominique et Mme DESBOIS Delphine

**Députée Départementale de l'éducation Nationale :** Mme GLEMET

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes RODAYER Estelle, GUILLEMET Mathilde, PAYNOT Coralie, LEDAIS Sophie, WARIN Aurore et MORTIER Sonia, M. FAURE-VINCENT Valentin et M. MORTREAU John

**Enseignants :** Mmes MÊME Élisabeth, BRICHET Claire et LATANIERE Sylvie et M. CAILLY François

**Excusés :**

**Inspecteur de l'Éducation Nationale :** M. FORESTIER

**Enseignantes :** Mmes TARDIF Louise et GROUBATCH Patricia

**Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)**

Ouverture de la séance à 18h. Secrétaire : Mme Brichet

**1 -Membres du conseil d'école 2020-2021**

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme DESBOIS), les quatre représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 2), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du RASED.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Présentation du rôle des DDEN et des représentants de parents d'élèves ainsi que les missions du conseil d'école. Les coordonnées de Mme Glémet seront affichées sur le panneau d'affichage de l'école et inscrites sur le site de la mairie dans l'onglet école.

**2-Élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre, les personnes ayant participé à leur préparation sont remerciées. Sur 134 inscrits, il y a eu 75 votants dont 8 votes nuls. La participation a été de 55,97%.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% votants	42	52	65	59	63	51,82	53,52	53,24	55,97

Sur 4 postes à pourvoir, 4 ont été pourvus.

Classes	Représentants titulaires
<b>PS-MS-GS</b>	M. FAURE-VINCENT
<b>CP-CE1</b>	Mme MORTIER
<b>CE1-CE2</b>	Mme LEDAIS
<b>CM1-CM2</b>	Mme WARIN

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : [parents.stclem@laposte.net](mailto:parents.stclem@laposte.net)

Il y a également une boîte aux lettres à côté de la salle des fêtes. Attention à ne pas la confondre avec celle de l'association des parents d'élèves qui se trouve dans le hall de l'école.

### **3-Effectifs à la rentrée 2021 et personnel de l'école**

<b><u>Années</u></b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b><u>Effectifs rentrée</u></b>	<b>121</b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>101</b>	<b>107</b>	<b>114</b>	<b>104</b>	<b>96</b>

<b><u>niveau</u></b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b><u>Effectifs</u></b>	10	8	13	13	12	19	13	8

<b>E. MEME</b>	<b>P.GROUBATCH L. TARDIF</b>	<b>F.CAILLY S. LATANIERE</b>	<b>C. BRICHET</b>
10 PS - 8 MS – 13 GS <b>31</b>	13 CP – 7 CE1 <b>20</b>	5 CE1 – 19 CE2 <b>24</b>	13 CM1 – 8 CM2 <b>21</b>

96 élèves (moyenne par classe : 24 élèves)

Pour rappel : l'accueil de TPS sera envisagé l'année prochaine si l'effectif de la classe de maternelle est inférieur à 24.

### **Le personnel de l'école hors enseignants :**

3 AESH (Annie Truflandier, Frédérique Lévêque et Nadine Aumont) qui soutiennent dans leurs apprentissages des enfants à besoins particuliers.

2 ATSEM (Nathalie David et Noëlla Perdreau) qui travaillent auprès de l'enseignantes de la classe maternelle et s'occupent de la garderie périscolaire.

1 service civique (Clara Quelen) qui intervient dans toutes les classes en aidant à mettre en œuvre les activités pédagogiques organisées par les enseignants.

6 agents municipaux qui s'occupent de la cantine, de la sieste des petits, du ménage, de la surveillance et des activités du midi... (Frédéric Cantin, Sandra Bodin, Magali Domergue, Nathalie Robichon, Julie Wanderstein et Laura Despeignes.)

### **4-Règlement intérieur de l'école**

Comme chaque année le règlement intérieur est revu, corrigé et voté lors du premier conseil.

Les mises à jour apportées cette année concernent :

- Les conditions de l'entrée et de la sortie des élèves.
- Le rajout d'un paragraphe sur le harcèlement entre élèves.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature avec la charte de la laïcité à l'école début novembre.

Le protocole sanitaire s'appliquera durant toute la durée de la crise sanitaire et prendra fin avec celle-ci. Le protocole est appelé à être modulé en fonction de la situation et de ce fait il ne modifie pas le règlement intérieur.

## **5-Projets pédagogiques à venir**

### **5.a- Financement :**

Monsieur le Maire confirme le renouvellement du budget de 900€ accordé à l'école pour couvrir des frais de transport.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

### **5.b- Projet inter-cycles :**

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Le « Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle pourra, on l'espère, avoir lieu cette année après deux années de pause.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles auront lieu de décembre à mars à la piscine du Val de Thouet, les jeudis après-midi, sur 10 séances. Nous aurons besoin de parents qui possèdent l'agrément pour nous accompagner. **Les dates prévisionnelles d'agrément sont le lundi 9 novembre à 14h et le vendredi 26 novembre à 14h à la piscine du Val de Thouet.**

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité devraient être installés dans l'école une semaine au mois de décembre. Toutes les classes pourront en profiter. Nous remercions M. Tavernier qui gère entièrement cette action. Une deuxième semaine sera envisagée en fin d'année scolaire.

Bibliothèque : Tous les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque une fois tous les 15 jours depuis début octobre. Ils peuvent alors emprunter un ou deux livres durant ces 2 semaines. Aujourd'hui quasiment tous les enfants de l'école sont affiliés au réseau de bibliothèque l'imagin'R.

Nous remercions les bénévoles pour leur implication et nous sommes conscients que l'intégration au réseau est à la fois riche et contraignante en ce début d'année.

Partenariat sportif : Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont inscrites à un partenariat avec le comité sportif rugby et profitent grâce à cela de trois séances avec un professionnel.

### **5.c- Projets par classe :**

**La classe de PS-MS-GS** : Projet autour des contes et des histoires d'ours. Une sortie est prévue à la médiathèque de Saumur autour des livres sur les ours, une autre au Bioparc de Doué la Fontaine avec une animation raconte-tapis et un focus sur les ours également (mascotte de la classe cette année) et enfin une animation interactive à l'école « les contes dans la forêt » avec l'association Planète Mômes.

**La classe de CP-CE1** : Projet autour du corps. Ce projet se déclinera en 3 temps le 26/11 au Musée Jules Desbois avec un atelier de modelage, le 01/03 au Musée Joseph Denais avec un atelier de réalisation de portraits et enfin le 3/05 de nouveau au Musée Jules Desbois avec un atelier de modelage d'un buste en argile et un travail sur les expressions du visage.

**La classe de CE1-CE2** : Dans le cadre d'un jumelage avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à trois spectacles dans la saison. Par ailleurs, les élèves bénéficieront de 10 heures d'intervention d'un comédien

professionnel dans la classe, pour appréhender la pratique du théâtre et ils participeront à l'action « brûler les planches » au mois de janvier. Nous participerons également s'il a lieu au printemps théâtral des écoles en mai.

**La classe de CM1/CM2** : Projet en partenariat avec le Parc Naturel régional « la forêt recyclable ». Cette action se déclinera en 3 temps, 2 en forêt et une en classe. Deux autres actions sont prévues mais en attente de validation. Une avec Saumur agglo propreté pour faire un travail sur les déchets et une autre avec la médiathèque de Saumur sur la Mythologie. Il est également prévu une sortie au centre régional Résistance et Liberté ainsi qu'une participation à la cérémonie du 8 Mai.

## **6-Bilan des évaluations nationales CP et CE1**

Les élèves de CP CE1 ont passé en septembre les évaluations nationales (français et mathématiques) et les CP passeront une deuxième session en janvier.

Ces évaluations permettent de donner une vision assez claire du niveau des élèves et de leurs difficultés. Elles confortent également les observations des enseignants.

Dans l'école, les résultats en CP sont plutôt encourageants. 3 élèves sur les 14 auront des besoins de remédiation.

En CE1, 2 élèves sur les 12 auront également des besoins de remédiation.

Les activités de remédiation seront mises en place dans les classes et une attention particulière sera portée aux élèves fragiles afin de leur permettre d'évoluer à leur rythme en leur proposant par exemple des temps d'APC. (Activités pédagogiques complémentaires)

## **7-Sécurité**

### **Exercice de type « attentat intrusion »**

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'un exercice de type « attentat intrusion » dans les écoles, au premier trimestre.

L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.

Les écoles sont désormais dotées d'un Plan Particulier de Mise en sûreté « attentat-intrusion ».

**Classe de PS-MS-GS** : l'exercice prend la forme d'un jeu pour apprendre à se repérer et à se déplacer silencieusement dans l'école. Chaque élève de GS prend en charge un élève plus petit.

**Classes de CP-CE1 / CE1-CE2** : l'exercice consiste à se déplacer silencieusement dans l'école sans se faire remarquer.

**Classe de CM1/ CM2** : un temps d'échange préalable peut avoir lieu pour expliquer l'intérêt de l'exercice, ainsi qu'un temps d'évaluation. Les élèves doivent quitter rapidement la classe en silence pour se regrouper à l'extérieur de l'école.

### **Exercice de type « alerte incendie »**

Un exercice a été réalisé le mardi 19 octobre.

### **Exercice de type « risques majeurs »**

A prévoir au retour des vacances de la Toussaint.

## **8-Travaux et équipements**

### **8.a- Réalisés**

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- Les travaux d'entretien réguliers de la cour et des bâtiments. En particulier la remise en marche du store de la classe de CP/CE1 mais également la construction de l'abri pour les jeux de cour.

### **8.b-A venir**

- Finalisation des achats de matériel informatique.
- Création d'une nouvelle salle d'activités, de nouvelles toilettes et des rangements pour les jeux de cours. Le projet avance et l'appel d'offre devrait se faire à partir du mois de novembre.
- Changement de la structure de jeux dans la cour maternelle.
- Aménagement de l'espace clos dans la cour maternelle.

### **8.c-Demandés**

- Evacuation de l'eau de pluie dans la cour des grands
- Achat de nouveau matériel pour l'EPS et les temps de récréation. Une liste sera préparée et transmise à la municipalité pour être discutée lors du prochain conseil municipal.
- Aménagement de la cour primaire (bac à sable...). La mairie propose d'associer les élèves à la réalisation de ce projet.
- Ajout d'un panneau d'affichage sous le préau de la cour maternelle.

## **9-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...**

Un parent demande si un rappel des consignes à suivre inscrites dans le plan communal de sauvegarde pourrait être fait. La mairie propose que cette information soit remise dans le prochain bulletin municipal.

Pour rappel : le prix du repas de cantine est le même pour tous. Par contre le prix de la garderie périscolaire diffère en fonction du quotient familial.

Plusieurs familles se sentent démunies face à l'invasion importante des poux. Pour rappel, il ne peut pas y avoir d'éviction scolaire pour cela. Une nouvelle information sera distribuée aux familles avant les vacances de la Toussaint.

Une question est posée à la mairie sur la gestion de la discipline sur le temps du midi.

L'équipe municipale doit réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour retrouver un climat serein et apaisé sur ce temps et informera les représentants des parents d'élèves des pistes envisagées. Nous avons la chance d'avoir une restauration de grande qualité et suffisamment de personnel pour répondre à cette attente. Ce temps du midi doit rester un temps de pause, d'échanges, de jeux... propice à un retour en classe dans de bonnes conditions.

Président de séance,  
François Cailly

Secrétaire de séance,  
Claire Bricet